

République Française  
Département des  
Pyrénées-Atlantiques



Nombre de  
membres en  
exercice : 28

Présents : 18  
Votants : 23  
Pour : 23  
Contre : -  
Abstentions : -

**Objet :**  
**Budget Primitif**  
**2026 – Avances**  
**de subventions et**  
**de participations**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 8 DECEMBRE 2025

### DELIBERATION N°04 - DCM-2025120804

L'an deux mille-vingt-cinq, le huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

**Date de convocation : 1<sup>er</sup> décembre 2025**

#### Membres présents :

M. Francis GONZALEZ, Mme Marie-José ROQUES, M. Gilles LASSABE, M. José DOS SANTOS, Mme Laurence GUYONNIE, M. Patrick ACEDO, Mme Sandrine DARRIGUES, M. Jean-Marie GUTIERREZ, M. Jean-Pierre CAZAUX, M. Alain DARTIGUES, Mme Catherine DUPIN, Mme Catherine DUFOUR, M. Eric DEITIEUX, Mme Martine BECRET, M. Dominique LAVIGNE, Mme Marie-Ange THEBAUD, Mme Hélène ETCHENIQUE, M. Frédéric BILLARD.

#### Membres représentés par pouvoir :

Mme Simone PUYO donne pouvoir à Mme Marie-José ROQUES  
M. Jean-Pierre ALPHA donne pouvoir à M. Alain DARTIGUES  
Mme Céline DOS SANTOS donne pouvoir à M. José DOS SANTOS  
M. Christophe MARTIN donne pouvoir à Mme Martine BECRET  
M. Jérôme RANCE donne pouvoir à Mme Marie-Ange THEBAUD

#### Membres absents :

Mme Monia EVENE-MATEO  
M. Xavier BAYLAC  
Mme Alexandra VALETTE  
Mme Jennifer WEBER  
M. Bastien GERY

**Secrétaire de séance : Mme Catherine DUPIN**

**Rapporteur :** Monsieur José DOS SANTOS, *Adjoint délégué à la Vie associative et aux Sports*

Afin de permettre aux associations et organismes publics d'assurer la continuité de leur fonctionnement, il est nécessaire d'allouer à ces organismes régulièrement subventionnés par la Commune une avance sur les subventions et participations avant le vote du budget 2026.

Ces avances peuvent être versées dans la limite de 25% des sommes allouées en 2025 et sur demande expresse des organismes.

Oui l'exposé de Monsieur José DOS SANTOS et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE cette proposition ;
- ACCEPTE le principe d'avance de subventions et participations sur le budget 2026 aux organismes suivants :
  - Centre Communal d'Action Sociale
  - Centre Social Dou Boucaou
  - Comité des Oeuvres Sociales du personnel communal
  - Boucau-Tarnos-Stade
  - Elan Boucalais
  - SICSBT
  - Syndicat Intercommunal du Parc des Sports
  - Centre Culturel et Social Boucau-Tarnos
  - CAEM
  - Syndicat Txakurrik
  - EPCC de la Scène Nationale du Sud Aquitain
  - OGEC Sainte Jeanne d'Arc
  - Association Bokaleko Hatsa Ikastola
- DECIDE que le montant des sommes allouées avant le vote du budget ne pourra excéder 25% des subventions allouées en 2025.

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 08/12/2025

Le Maire,  
M. Francis GONZALEZ



La Secrétaire,  
Mme Catherine DUPIN

